

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat

le 22 mai 2014.

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Général**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 19 et 20 mai 2014.**

**2014 R. 32 G** - Désignation de représentants du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, au sein du Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques de Paris.

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général,**

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Présidente du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, en date du 6 mai 2014 ;

Sur la proposition de Mme Anne HIDALGO, Présidente,

Délibère :

Sont désignés pour représenter le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, au sein du Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques de Paris :

#### **Formation plénière :**

Titulaires :

M. Mao PENINO,  
Mme Colombe BROSSEL,  
M. Bernard JOMIER,  
Mme Dominique STOPPA-LYONNET,  
M. François HAAB.

Suppléants :

M. François VAUGLIN,  
Mme Carine PETIT,  
Mme Sandrine MEES,  
M. Frédéric PECHENARD,  
M. Yann WEHRLING.

**Formation spécialisée dudit Conseil appelée à statuer sur les déclarations d'insalubrité :**

Titulaires :

Mme Colombe BROSSEL,  
M. Bernard JOMIER.

Suppléantes :

Mme Carine PETIT,  
Mme Sandrine MEES.